

plutôt à l'étude des crédits du ministère de la Reconstruction et des approvisionnements et des crédits de guerre. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'a pas dépensé un sou à cette fin.

M. FLEMING: Il s'agit alors de la somme affectée à l'achat d'immeubles?

L'hon. M. CLAXTON: Oui.

(Le crédit est adopté.)

Division de la Santé nationale:

207. Inspection médicale des immigrants, \$84,905.

M. FLEMING: Dans quelle mesure la perspective d'une plus forte immigration a-t-elle influé sur la diminution de ce poste?

L'hon. M. CLAXTON: L'immigration a augmenté cette année en ce sens que nous admettons au pays les femmes et les enfants des anciens combattants; et nous avons eu aussi à dépêcher outre-mer plusieurs fonctionnaires pour les travaux du ministère à cet égard.

(Le crédit est adopté.)

Division de la Santé nationale:

208. Hygiène maternelle et infantile, \$108,709.

M. MERRIT: Le ministre pourrait-il expliquer le poste affecté à la publicité?

L'hon. M. CLAXTON: L'an dernier, on a demandé \$67,000 dont on a utilisé \$31,449.15. Là-dessus, on a dépensé en tout une somme de \$27,193.16 pour la publication de *La mère canadienne et son enfant*, l'ouvrage dont quelques honorables députés ont parlé. On en distribue environ 8,000 exemplaires par mois, dans les deux langues, par l'entremise des gouvernements provinciaux et des sociétés locales. Nous projetons d'éditer un film intitulé: *La mère et son enfant*. On a déjà dépensé pour les travaux de recherche et la composition du scénario le total de \$1,315.65. D'autres frais de scénario s'élèvent à \$302.76. La réimpression de brochures sur les enfants a coûté \$2,637.58. L'addition de ces chiffres donne le total de \$31,449.15.

Le crédit de \$68,400 prévu pour cette année servira à l'exécution du même programme. En outre, nous publierons une nouvelle édition de *La mère et son enfant* et nous terminerons le film dont j'ai parlé. Nous projetons aussi de faire tirer une affiche publicitaire sur l'importance de l'immunisation et des renseignements techniques aux médecins qui se spécialisent dans le domaine de l'hygiène maternelle et infantile si, après enquête, nous le jugeons à propos.

M. BLAIR: Le ministre expliquera-t-il le relèvement de \$7,000 au chapitre des frais de déplacement?

L'hon. M. CLAXTON: Cette augmentation servira à acquitter les frais de déplacement des membres du comité scientifique dont le ministère suit les avis à cet égard. Des médecins éminents offrent leurs services gratuitement. Nous acquittons leurs frais de déplacement à l'occasion des réunions qui se tiennent une fois ou deux chaque année à Ottawa.

M. KNOWLES: J'aimerais poser une question au sujet de ce crédit. Elle se rattache à d'autres postes. Une seule réponse suffira probablement. Est-ce que le ministère a accru le nombre de ses services dans les domaines de l'hygiène infantile et maternelle, du génie sanitaire, de l'hygiène industrielle et ailleurs? Je note, sans trop d'inquiétude, que le crédit est plus élevé. Il faut surveiller de près tous les déboursés, mais dans le domaine de la santé, certains d'entre nous songent surtout à faire bénéficier la population des services. En a-t-on augmenté la portée dans ces trois sphères et, si tel est le cas, dans quelle mesure?

M. MacNICOL: Je propose qu'on étudie un article à la fois. J'ai attendu toute la soirée pour prendre la parole sur un crédit. Si vous en examinez trois à la fois, je vais poser ma question sans choisir.

M. KNOWLES: La même réponse s'appliquera peut-être aux trois articles. Sinon, je poserai de nouveau ma question.

L'hon. M. CLAXTON: On ne prévoit pas de changements dans les travaux qui relèvent de ce poste. On songe à en étendre la portée en se fondant sur le programme suivi jusqu'ici ou à collaborer plus étroitement avec les provinces. Grâce à ce crédit, le conseil consultatif pourra se réunir deux fois et la brochure intitulée *La mère canadienne et son enfant*, être distribuée sur une plus grande échelle.

(Le crédit est adopté.)

209. Génie sanitaire, \$138,443.

M. MERRITT: Ce crédit est le triple de celui de l'an dernier. Je m'intéresse particulièrement au montant de \$30,000 affecté à la publicité et à l'information. J'ai examiné le rapport ministériel de 1944-1945, mais je n'y trouve aucun déboursé aux fins de la publicité. Cette année-là, le ministère avait surveillé les moyens de transport ainsi que les édifices publics relevant du gouvernement fédéral, dirigé une enquête sanitaire sur les bancs de mollusques et appliqué la loi de l'hygiène dans les chantiers publics. Il s'agissait surtout d'assurer de l'eau potable aux divers camps militaires. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi on a relevé à ce point le crédit?